le MAG'

N°87

Hiver 2019 - 2020

St-Aignan de Grand Lieu

Participez vous aussi au festival! p.10-11

p. 7 **La fibre arrive à Saint-Aignan de Grand Lieu**

p. 6 **Installation d'un distributeur automatique de billets**

Une nouvelle année s'achève

SOMMAIRE

5 *Actu métropole* et interco

6 Actu *mairie*

13 Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

18 *Bloc*-notes

Le temps passe et les années filent… Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, l'humanisme, de partage et d'égalité des chances… Hélas, les difficultés économiques et sociales seront encore bien présentes en 2020.

Notre territoire le vit et nos concitoyens la subissent au quotidien avec la perte du pouvoir d'achat, les inquiétudes sur les services publics, sur l'emploi, sur la préservation de notre environnement…

Rappelons que le Maire et les élu.e.s municipaux par leur fonction représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et le bien-être de tous. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations, ils consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter souvent au détriment des projets personnels, avec des contraintes portées aussi par le conjoint et la famille…

Les élu.e.s agissent dans un environnement marqué par des mutations de plus en plus rapides : leur rôle est d'anticiper et préparer l'avenir, les contraintes sont nombreuses et les décisions ne leur appartiennent pas sur plusieurs dossiers.

À l'heure où se termine la mandature 2014-2020, je tiens à remercier les élu.e.s, principalement les adjoint.e.s et les délégué.e.s qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue. Je salue ici la participation de tous les élu.e.s qu'ils soient issu.e.s de la majorité ou de la minorité, à l'ensemble des réunions : Conseils, Conseils informels (nouveauté de ce mandat), groupes de travail, commissions, comités de pilotage… C'est par l'ouverture et le dialogue que l'avenir se construit, que les questions trouvent leurs réponses.

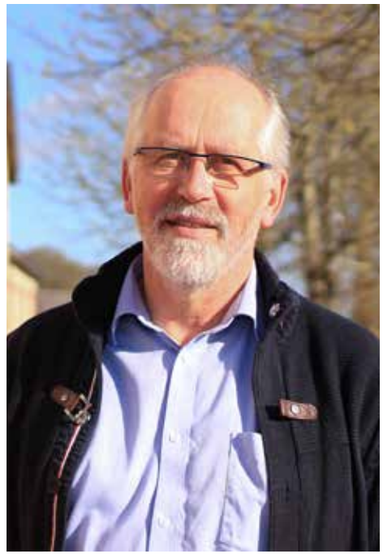

Un remerciement sincère également aux agents communaux, qui œuvrent aux côtés des élu.e.s, indispensables chevilles ouvrières du service public de proximité, et particulièrement aux chefs de services qui jouent totalement leur partition sous la houlette du Directeur Général.

Un mandat se termine mais une nouvelle année s'ouvre, au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2020 à vous tous, à vos familles et à toutes celles et ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Le maire et vice-président de Nantes Métropole

Archive du festival Festifolies d'automne 2017

Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson • **Rédaction :** Manon Quéau • **Photos :** le service Communication **Maquette :** Mediapilote • **Impression :** Offset5, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert

Aéroport : l'État opte pour l'allongement de la piste de 400 mètres vers le sud

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur ***www.saint-aignan-grandlieu.fr,*** rubrique ***« Ma commune »***

La décision de l'État concernant le réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique était grandement attendue. C'est finalement le 28 octobre que le Gouvernement annonce sa décision. Il opte pour l'allongement de la piste de 400 mètres vers le sud. Une décision lourde de conséquences pour les Aignanais.

Suite à la décision du gouvernement de ne pas transférer l'aéroport de Nantes-Atlantique, plusieurs options ont été proposées à la concertation pour l'aménagement de l'aéroport : la réfection de la piste actuelle, l'allongement de la piste de 400 mètres, l'allongement de la piste de 800 mètres, la piste en "V" et la piste transversale.

C'est finalement l'allongement de la piste de 400 mètres vers le sud qui est retenu. L'État affirme que cette solution est celle qui permet de limiter le plus l'impact foncier, tout en augmentant la distance de survol de la ville de Nantes. En allongeant la piste, on remonte le point de toucher des avions : quand ils atterrissent face au Sud ils sont plus hauts de 33 mètres au-dessus de Nantes et de 20 mètres au-dessus de Saint-Aignan de Grand Lieu. Cette décision n'aura pourtant aucun impact positif sur les nuisances sonores dans la commune.

La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a mis en ligne un site internet portant sur l'évolution du projet de réaménagement de l'aéroport : www.reamenagement-nantes-atlantique.fr

La commune continue de vivre

La commune est peut-être contrainte, mais elle reste agréable à vivre, c'est pourquoi elle continue de se battre.

La commune se bat pour que les mesures prises par le Gouvernement soient à la hauteur des inconvénients que l'aménagement de Nantes-Atlantique impose. Deux recours ont été déposés. L'un concerne les règles horaires de l'aéroport, et l'autre, la loi sur l'eau. La commune va également contester la reconnaissance de Nantes-Atlantique comme un aéroport pouvant recevoir les vols longs-courrier.

Saint-Aignan de Grand Lieu a également obtenu le maintien du nombre de classes jusqu'en 2021, malgré la baisse des effectifs et se fait accompagner pour penser l'aménagement de demain.

31 mesures de l'État : une méconnaissance du terrain

L'État a annoncé 31 mesures, avec 3 objectifs initiaux : protéger les populations et l'environnement, répondre avec sobriété aux besoins futurs de mobilité aérienne et s'engager pour une meilleure transparence.

Le 19 novembre, ce sont plus de 250 personnes qui ont pris part à la réunion d'information organisée par la commune de Saint-Aignan de Grand lieu.
Celle-ci a permis d'apporter des éléments d'informations aux Aignanais sur les étapes à venir et l'impact de cet aménagement sur la commune. Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu y dénonce un manque de clarté dans les informations fournies par l'État, l'absence de prise en compte des spécificités et contraintes locales et le peu de considération du facteur humain.

Au terme de cette réunion, un constat : les compensations annoncées par l'État sont limitées et sous conditions. Les mesures ne sont pas à la hauteur des attentes des riverains.

Si les aides à l'insonorisation doivent bien augmenter de 80 % à 90 % aujourd'hui, à 90 % à 100 %, elles ne couvrent pas tous les frais. Lors de la réunion d'information du 19 novembre, le maire est revenu sur 4 exemples de demandes d'habitants pour qui le reste à charge va de 1 360€ à 8 014€. Quant aux aides à la revente des logements et au droit de délaissement, elles restent limitées : elles ne pourront être sollicitées que pendant une période de 3 ans ou 5 ans et les conditions excluent un bon nombre d'habitants.

Finalement, le maire pointe un manque d'informations de la part du Gouvernement pour répondre aux inquiétudes des habitants, malgré de nombreuses relances.

L'intégralité de la présentation de la réunion d'information et le document présentant les 31 mesures de l'État sont disponibles sur : **www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune ».**

DATES CLÉS D'AOÛT À DÉCEMBRE 2019

28 OCTOBRE
l'État annonce l'allongement de la piste de 400 mètres

30 AOÛT
Les garantes remettent leur bilan

19 NOVEMBRE
réunion d'information sur les 31 mesures proposées par l'État

Citad'elles : Sortir du cycle des violences

Accompagnée par 4 associations, la ville de Nantes a ouvert un centre d'accueil, d'accompagnement et d'écoute pour les femmes victimes de violences.

Ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ce projet, encore unique en France, accueille les femmes victimes et leurs enfants. Il permet de mettre en réseau différents acteurs essentiels pour une prise en charge plus complète des victimes et pour les accompagner dans leurs démarches de reconstruction. Elles pourront porter plainte et bénéficier d'un accompagnement psychologique, médical et administratif.

Situé sur l'île de Nantes, le centre est aménagé sur une surface de 750 m². Les détails ont été soignés, du mobilier à la lumière, en passant par l'acoustique, pour instaurer une ambiance chaleureuse, plus propice au repos. La sécurité de ces femmes est également assurée par la présence d'agents de sécurité, de contrôle d'identité à l'entrée ou encore de caméras de surveillance.

©Nantes Métropole

Covoit'Tan : un complément aux transports publics

Mardi 19 novembre, Nantes Métropole et Semitan ont lancé un nouveau service pour compléter l'offre de transport public déjà existante : le covoiturage urbain au prix d'un ticket de tram. Covoit'Tan fonctionne sur les 24 communes de la métropole, et coûte le prix d'un voyage sur le réseau, que l'on prenne ou non une correspondance.

Le conducteur est dédommagé via l'application Klaxit au prix minimum de 2€ par passager. Pour les passagers, une garantie de retour est prévue. Si le conducteur initial ne fait pas le trajet retour et qu'ils ne trouvent pas d'autre conducteur pour les ramener chez eux, Klaxit leur propose un taxi.

Mon projet Renov

Le dispositif Mon Projet Renov d'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique a évolué.

L'ancienne plateforme **www.monprojetrenov.fr**, est maintenant redirigée vers la page **https://metropole.nantes.fr/renover-logement** du site de Nantes Métropole. Cette migration a entraîné la fermeture des espaces personnels des personnes inscrites sur l'ancienne plateforme.

Les particuliers sont désormais orientés vers le site **www.faire.fr** pour la recherche d'entreprises de travaux. Concernant les bureaux d'étude et les maîtres d'œuvre, une liste référence ceux qui se sont déclarés en capacité de répondre au cahier des charges des aides de Nantes Métropole.

https://metropole.nantes.fr/renover-logement

EN DIRECT DU CONSEIL

Grégory Siraudeau, Directeur général des services, s'en va après 15 ans de fonction à la mairie

Arrivé le 9 mai 2005, en tant que responsable des services techniques, puis Directeur général des services (DGS) depuis 2015, Grégory Siraudeau s'en va vers de nouvelles missions, en janvier 2020.

En tant que responsable des services techniques, il se souvient des projets qu'il a suivis et menés. La création de nouveaux lotissements : le Moulin des rives, la Lucaserie, puis le lotissement de Noé Nozou. Il a également assuré suivis des opérations du restaurant scolaire en 2005, puis la construction du Multi-accueil, de la nouvelle Mairie, de la Médiathèque ou encore de l'Espace Vie Locale.

C'est finalement en 2015 qu'il propose sa candidature au poste de DGS, avec l'envie d'évoluer et de découvrir de nouvelles choses. Durant 5 ans, il a souhaité faire preuve d'exigence, mais de bienveillance auprès des agents de la Mairie. Consolidation des services, défense des intérêts de la commune, conseils sur le dossier de Nantes-Atlantique, Grégory Siraudeau a su s'adapter aux besoins de la collectivité, pour accompagner les élus et les agents.

Il affirme que ces 15 années resteront gravées dans sa mémoire.

Installation d'un Distributeur automatique de billets dans les locaux de la commune

En 2013 l'agence du Crédit Mutuel fermait et plus récemment La Poste a refusé de procéder à la réparation ou au changement de son équipement défectueux. Depuis, l'absence de distributeur automatique de billets est à déplorer.

Cette situation, pénalisante à la fois pour les commerces et la dynamique locales de la commune, a été reconnue par la collectivité. La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est alors rapprochée de la société Brinks pour étudier les possibilités, et envisager l'aménagement d'un Distributeur automatique de billets communal.

Finalement, le local communal où se situe l'agence postale, au 20 bis rue des Frères Rousseau, permet la réalisation d'un nouvel équipement. Un investissement de 25 988,60€ HT permettra donc à la collectivité d'aménager un nouveau Distributeur automatique de billets (DAB). Une prise en charge des coûts de fonctionnement par la commune pour un montant annuel de l'ordre de 15 000€ est nécessaire.

Vote des taux d'imposition 2020

La Commune a conservé une marge de manœuvre financière, sans recourir à une augmentation de la pression fiscale. Les taux d'imposition restent donc inchangés pour l'année 2020 : 16,80 % pour la taxe d'habitation et 23,72 % pour la taxe foncière ce sont les mêmes taux depuis 2006..

Réhabilitation de la toiture de la salle Polyvalente

Suite à des infiltrations d'eau persistantes provenant de la toiture de la salle Polyvalente, la commune a missionné un cabinet afin d'élaborer un diagnostic et d'étudier les différentes solutions techniques à mettre en œuvre. À la suite de cette étude, le Conseil municipal a approuvé un projet de réhabilitation de la toiture.

La fibre arrive

Le 3 décembre, Jean-Claude Lemasson (Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu), Francky Trichet (Conseiller métropolitain en charge du Numérique Nantes Métropole) et Franck Coudrieau (Délégué Régional Ouest de SFR), célébraient l'arrivée de la fibre à Saint-Aignan de Grand Lieu

Elle est déjà accessible à 88 % des logements et locaux professionnels. SFR prévoit de poursuivre le déploiement de la fibre, pour raccorder l'ensemble des 1 600 logements aignanais d'ici fin 2022. Ils bénéficieront d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL. La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui conduit la lumière. Ce signal lumineux injecté dans la fibre fournit de grandes quantités de données, transmises à la vitesse de la lumière. Contrairement à l'ADSL, la fibre offre un débit quasiment illimité. Et avec près de 7 écrans par foyer aujourd'hui, la demande de débit ne fait qu'augmenter.

Le numérique devient aujourd'hui un important facteur d'exclusion. Si l'accès à la fibre ne suffit pas à faire disparaître la fracture numérique, elle y participe. Le jour de l'inauguration de la fibre, Jean-Claude Lemasson, Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu, soulignait l'importance de mettre en place des actions pour accompagner les habitants vers cet accès au numérique.

Comment vérifier l'éligibilité de votre foyer ?

- Saisir votre adresse ou numéro de téléphone sur le site : **http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#**
- Appeler le **1 099.**
- Vous rendre dans une **boutique SFR**

Une arrivée au sein des services techniques

Éric Maurice est arrivé le 14 octobre 2019 à la mairie, en tant que Responsable des services techniques. Ses missions sont variées et passent notamment par les espaces verts, les travaux sur les bâtiments, en passant par la gestion du personnel technique. Il arrive de la Métropole du Grand Nancy, où il a occupé un poste de responsable des équipements techniques des bâtiments à la Direction du Patrimoine, ainsi qu'un poste de responsable de projet énergie à la Direction Énergie climat. Des compétences utiles pour poursuivre les efforts sur la consommation énergétique des bâtiments, une des actions de l'Agenda 21.

Lotissement à l'orée du lac

Une nouvelle réflexion se forme sur l'aménagement du lotissement de la Gendronnerie. L'idée initiale est de construire dans la continuité du quartier déjà existant, un nouveau lotissement pouvant accueillir de nouveaux habitants. Mardi 26 novembre, les habitants étaient conviés à une réunion d'information sur le projet d'aménagement, afin d'ouvrir la discussion. Un permis d'aménager devrait être prévu au printemps prochain, après prise en compte des observations émises par la collectivité et les riverains.

Un jardin collectif à Saint-Aignan de Grand Lieu

La commune souhaite mettre à disposition des habitants un jardin collectif.

Un jardin partagé est un jardin, conçu, construit et cultivé par les habitants d'un quartier, d'un village, d'une communauté… C'est une nouvelle manière de cultiver, plus conviviale, dans une démarche de jardinage au naturel et de développement durable. Il permet de mettre en place une forme d'agriculture participative et partagée, pour mettre les récoltes au profit de tous, une action de l'Agenda 21.

Comment se lancer dans l'aventure ? Mardi 28 janvier, une réunion d'information sera organisée pour présenter la démarche et mobiliser les habitants. Car ce sont eux qui feront vivre ce projet. Partager ses savoir-faire, prêter et donner des déchets verts ou des graines à planter… Il existe de nombreuses manières de s'investir !

La commune pourra faciliter ce projet, en proposant des solutions à l'irrigation du jardin, en prêtant du matériel ou encore en créant du lien entre les habitants et les acteurs qui agissent déjà dans ce domaine. Mais l'objectif n'est pas de faire à la place des habitants, mais de les aider dans la construction de ce projet citoyen.

Une première expérimentation verra le jour au Moulin des Rives, dans l'espace paysager.

Réunion d'information : mardi 28 janvier, à 19h, salle Madeleine Huet

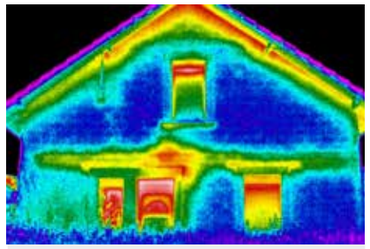

Une traque aux watts

Afin de mieux comprendre les failles énergétiques de votre logement, l'opération Traque aux watts, réalisée par l'Espace info-énergie de Nantes, propose de réaliser gratuitement une photo thermique des façades de maison. En décembre les inscriptions ont été lancées, pour permettre à 50 volontaires Aignanais de visualiser leurs déperditions de chaleur.

Ces photos thermiques permettent de mieux comprendre les problèmes d'isolation de vos maisons, pour trouver des solutions plus adaptées. C'est pourquoi, suite à cette opération, les Aignanais seront invités à une réunion d'information sur la maîtrise de l'énergie, au cours de laquelle ils seront sensibilisés aux déperditions d'énergie dans les logements et aux solutions possibles.

Réunion d'information : ouverte à tous. mardi 7 avril, 19h, salle Paul Pouvreau.
Rens. : Mairie : 02 40 26 44 44
Espace Info Énergie : 02 40 08 03 30
nantes.44@eiepdl.fr

Une dynamique autour du développement durable

Laurène Caudal a rejoint la mairie de Saint-Aignan de Grand Lieu en octobre 2019 en tant qu'agent d'animation locale et de développement durable. Elle se charge notamment de mettre en place sur le terrain, des animations en lien avec le développement durable.

Myriam Bouet se charge de déployer une dynamique autour de l'agenda 21, en lien avec les instances métropolitaines. Elle a pour mission d'élaborer une dynamique liée à la citoyenneté et aux projets communaux. Elle est également déléguée à la protection des données.

Un programme bien rempli pour les ateliers de la semaine de la réduction des déchets

Comment produire moins de déchets en utilisant des produits de réemploi ou des produits naturels ? c'était le thème des ateliers proposés à Saint-Aignan de Grand Lieu lors de la semaine européenne de la réduction des déchets du 16 au 24 novembre. Ils affichaient complet.

La Semaine européenne de la réduction des déchets (Serd) est un temps fort pour apprendre à diminuer ses déchets et mieux consommer. Elle avait lieu partout en Europe, du 16 au 24 novembre 2019.

Au programme à Saint-Aignan de Grand Lieu : trois rendez-vous. Un atelier furoshiki, une technique japonaise traditionnelle d'emballage en tissu utilisée pour transporter des vêtements, des cadeaux. Un atelier de confection de produits ménagers, pour apprendre à fabriquer des produits réalisés à partir de matières 100 % naturelles. Une rencontre avec les ambassadeurs du tri, qui a pu informer les habitants sur différentes thématiques : déchets spéciaux, dangereux ou recyclables, optimisation d'une solution de compostage, aide à l'installation, bons plans…

Une semaine bien chargée qui s'inscrit dans cette dynamique de développement durable lancée à Saint-Aignan de Grand Lieu. Compte tenu d'une forte demande de participation sur ces ateliers, et de l'intérêt porté par les habitants, la commune souhaite organiser d'autres animations sur ces thématiques à l'avenir.

Ma rue en fleurs : soyez acteurs du fleurissement de votre rue !

Cette année encore la commune participera au projet Ma rue en fleurs. L'idée est d'inviter les habitants à venir retirer en mairie des graines à planter pour végétaliser et valoriser les espaces publics près de chez eux, au pied des arbres, devant les façades de leur rue ou dans les failles de trottoirs. Les kits de plantation comprennent des espèces de fleurs locales et peu gourmandes en eau. Un geste simple, qui permet à chacun d'agir en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Et invite chacun à bannir les produits chimiques pour désherber manuellement les trottoirs.

La date pour venir récupérer les kits de plantation vous sera transmise au moment venu, sur le site internet de la commune et dans le kiosque.

Festifolies d'Automne 2020 : Plongez-vous au cœur d'un voyage dans l'imaginaire et le merveilleux

Les 26 et 27 septembre 2020 le festival Festifolies fera son grand retour pour une 4e édition.

Ce festival des arts de la rue avait attiré 19 000 personnes en 2017, pour deux jours de festivités avec une programmation de qualité et un accès libre. Cette année, c'est une nouvelle histoire qui prendra place dans la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu : un voyage dans l'imaginaire et le merveilleux.

Encore une fois, la programmation promet d'être décalée et déjantée. Vous retrouverez des déambulations, des spectacles de rue et des propositions musicales, dans un décor préparé tout au long de l'année pour vous émerveiller.

Une nouvelle tête pour la mascotte

Découvrez bientôt la nouvelle mascotte des « Festifolies d'automnes 2020

À chaque édition, la mascotte du festival « Festifolies d'Automne » change de look. Cette année, elle se métamorphosera pour incarner le voyage dans l'imaginaire et le merveilleux. Les habitants ont été interrogés sur l'apparence qu'elle pourrait prendre, ce qui a inspiré de nombreux dessins. Mais aujourd'hui encore, le mystère plane et son apparence reste cachée.

Venez la découvrir à la cérémonie des vœux à la population, le jeudi 16 janvier 2020 à 18h30, à la salle de l'Héronnière

Participez vous aussi au festival !

Cette année encore, jusqu'à l'automne prochain, c'est avec les Aignanais que le festival « Festifolies d'Automne » se construit. Vous pouvez vous impliquer dès à présent dans l'organisation de cet événement. Chacun peut y trouver sa place : habitués, novices, nouveaux habitants… ces préparations sont avant tout un moment de convivialité entre habitants de la commune.

Rens : 02 40 26 44 44 / 02 40 26 44 71

Mobilisons-nous !

Vous êtes curieux de savoir comment ça fonctionne ? Comment sont créés ces décors qui donnent vie au festival ? Une exposition est organisée. Venez faire le plein d'informations sur les ateliers de préparation des décors du festival.
Vendredi 24 janvier, de 15h30 à 20h
Salle Pouvreau

Ateliers décors

Démarrage des ateliers décors
Mercredi 5 février de 14h à 20h
Avec possibilités d'atelier le vendredi
Au Chais des Treilles
Rens : 02 40 26 44 71 / evl@sagl.fr

Atelier confection de costumes

Démarrage des ateliers costumes
Samedi 7 mars, de 10h30 à 12h30
Rens : 02 40 26 44 71 / evl@sagl.fr

Collecte de matériaux pour les décors

Pour métamorphoser la commune en 2020, des décors vont être réalisés lors d'ateliers créatifs. Pour ce faire, une collecte de matériaux de récupération est lancée : plastique (bouteilles d'eau de couleurs, tubes PVC, bâches…), métal (boîtes de conserve, grillages…), tissu (chutes, pelotes de laine…), bois (palettes, tourets, bouchons de liège…), papier & carton, autres (pièces de vélo, ampoules…).
Déposez vos dons sous le préau de l'ancienne école Notre-Dame, rue des Frères Rousseau. Contact : 02 40 26 44 71 / evl@sagl.fr

Une permanence santé à la Maison des Jeunes

Suite à une demande des jeunes, un partenariat entre le centre infirmier de Bouaye / Les Sorinières et la Maison des Jeunes s'est construit à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Le projet pédagogique de la Maison des Jeunes prévoit la présence de partenaires pour accompagner les jeunes de 11 à 25 ans, au sein de la structure.

À l'issue d'une étude jeunesse menée par les Francas à la demande de la commune, les jeunes ont exprimé le besoin d'avoir accès à un suivi médical orienté jeunesse. Tout particulièrement les jeunes filles, qui souhaitaient pouvoir consulter des professionnelles de santé féminines. Cette demande a été entendue par la commune.

Le partenariat avec le centre infirmier permettra de proposer des permanences et des actions collectives de prévention à la Maison des Jeunes. Ces interventions permettront aux adolescents de gagner en autonomie, de s'épanouir, d'acquérir des connaissances et de développer l'estime de soi.

3 ateliers d'une heure, encadrés par un animateur et une infirmière sont programmés :

- mercredi 26 février : thématique sur l'alimentation pour 11 – 13 ans
- mercredi 15 ou 22 avril : thématique sur la sexualité pour les 13 – 15 ans
- mercredi 28 octobre : thématique sur les réseaux sociaux pour les 11 – 15 ans

8 séances de consultation individuelle, d'une heure le samedi matin, seront également assurées par une infirmière de mars à juin : Samedis 21 mars, 25 avril, 16 mai et 20 juin

Une aide pour financer son BAFA

Nombreuses sont les structures en recherche d'animateurs ! Et pour les jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés à Saint-Aignan de Grand Lieu, le CCAS peut apporter une aide financière pour la formation BAFA. Comment en faire la demande ? Rapprochez-vous du service social de la commune, puis présentez votre projet devant le conseil d'administration. Seule la situation financière du jeune sera étudiée pour l'attribution de l'aide.

Rens : 02 40 26 44 44 ou Maison des Jeunes

Duo de clarinette et d'orgue

Dimanche 19 janvier, l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu résonnera au son de la clarinette et de l'orgue.

Ce sont deux musiciens qui se produiront ce jour-là dans le cadre d'un partenariat entre les Amis de l'orgue de Nantes et la collectivité.

La clarinettiste Eva Villegas et l'organiste Brice Montagnoux forment un duo d'une rare complicité. Depuis 2016, ils parcourent les grandes pages du répertoire français et allemand romantique et moderne. Ils comptent à leur actif plusieurs dizaines de concerts, dans les plus belles églises et cathédrales de France. Cette année, ils ont enregistré leur premier album « dialogue sur les jeux d'anches à Grimaud ».

Dimanche 19 janvier, 16h, à l'église.
Tarif : 8€
Rens. 02 40 26 44 44

Concert a cappella

Le vendredi 7 février, venez écouter le concert a cappella.

Le chœur coloquinte vous proposera un éventail de pièces chantées « A cappella », sans accompagnement instrumental, où dialogueront l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien, le Français, le Suédois, le Polonais et la langue européenne de l'époque : le latin. Embarquez dans un grand voyage temporel entre le XVI[e] et XXI[e] siècle.

Vendredi 7 février, 20h30, église.
Rens. 02 40 26 44 44

Voyage musical

Le samedi 15 février, les orchestres d'harmonies de l'école de musique de Bouguenais et de Saint-Aignan de Grand Lieu se réunissent pour vous embarquer dans un voyage musical au Piano'cktail. L'harmonie Bouguenais/Saint Aignan dirigé par Alain Rousseau, invite et accueille également l'harmonie d'Indre dirigée par Pascal Lécuyer.

Au programme, les musiciens interpréteront sur scène des musiques de films et des musiques du monde.

Samedi 15 février, 20h, au Piano'cktail à Bouguenais
Rens. 02 40 26 44 44

Nuit de la lecture le 17 janvier

Se rendre à médiathèque à la nuit tombée, paré de votre pyjama et vos pantoufles, le doudou à la main. Ce sera possible le 17 janvier, à 20h00, pour la 4e édition de la Nuit de la lecture. La médiathèque de Saint-Aignan de Grand Lieu vous propose de découvrir de manière plus ludique et festive le livre et la lecture. Elle vous concocte une soirée pleine de surprises entre petite forme du Théâtre Cabine (dans une boîte de sardines à taille humaine), lectures à la lampe torche, jeux de tous horizons et autres curiosités.

Vendredi 17 janvier, 20h, à la médiathèque
Entrée libre, réservations sur place.

Veillée Contée : les dessous du lac

Samedi 28 mars, venez vous plonger dans l'univers des contes du lac de Grand Lieu. Lolo le conteur vous donne rendez-vous à la médiathèque pour cheminer jusqu'à la salle Pouvreau, accompagné de ces 2 acolytes, pour vous faire voyager dans l'univers d'Anselme le pêcheur. Ils seront accompagnés d'un ensemble de musiciens de l'école de musique, ils sauront donner vie aux contes écrits par les Aignanais lors d'anciens ateliers d'écritures.

Samedi 28 mars, 20h, à la médiathèque
Gratuit sur réservation.
Rens : 02 40 26 44 44

Escape Game : Voyage autour d'une énigme

Découvrez l'héritage que votre boss, Will Bliss, célèbre chasseur de trésors, vous a laissé lors de cet Escape Game trépident. Un véritable jeu collaboratif où toute votre équipe devra se sortir d'une situation insolite. Mais laquelle ? Énigmes, réflexion mais aussi partage et cohésion vous feront passer un moment inoubliable… Alors embarquez pour ce voyage insolite !

Vendredi 3 avril, 19h, à la médiathèque
Entrée libre
Rens : 02 40 26 44 44

Simul'acte revient avec une nouvelle comédie

Comme chaque année, la troupe de théâtre Simul'acte revient à l'Héronnière en mars 2020. Les 14 comédiens vous préparent une nouvelle comédie qui saura vous faire rire.

Au programme, une pièce écrite par deux auteurs Vendéens : Daniel Briand et André Tesson. Deux ans après « grosse Chaleur à Champougné » qui relatait la création d'un camping naturiste, la troupe Simul'acte se retrouve aux « Thermes à Champougné ». Cet établissement géré de manière très particulière par Hippolyte de la Bénouze qui tente de pérenniser le travail de ses ancêtres. Pour relancer une clientèle un peu défaillante, il voudrait développer une nouvelle technique révolutionnaire ; hélas une série d'événements vont venir contrarier ses bonnes intentions. Une pièce aux personnages truculents tant dans le personnel que dans les clients. Tout est prétexte à rire ou presque. Mais comme dans toute comédie tout finira bien.

Retrouvez-les à la salle de l'Héronnière :

Vendredi 13 mars 2020 20h30
Samedi 14 mars 2020 20h30
Dimanche 15 mars 2020 15h
Mardi 17 mars 2020 20h30
Jeudi 19 mars 2020 20h30
Vendredi 20 mars 2020 20h30
Samedi 21 mars 2020 20h30
Dimanche 22 mars 2020 15h

Tarifs : adultes : 7€
Enfants -12 ans, demandeurs d'emploi, étudiants : 4€

Margaux Marsollier : l'aventure solidaire auprès des enfants Malgaches

Depuis l'âge de 8 ans, Margaux Marsollier, jeune Aignanaise de 19 ans, était animée par l'envie de réaliser un projet solidaire. C'est finalement pendant l'été 2019, qu'elle s'est envolée pour un mois à Antananarivo, capitale de Madagascar, avec 7 amis, pour apporter son aide aux enfants en situation de précarité.

Hébergés sur place par une association Malgache, Margaux et son groupe avaient un programme bien chargé : aide aux devoirs dans les classes, jeux et des activités ludiques, aide à la construction de nouvelles salles de classe, activités sportives dans les quartiers défavorisés…

Depuis deux ans, ils ont construit ce projet, en mobilisant les différents acteurs du territoire, grâce aux subventions d'entreprises et de l'État ou aux petits travaux chez les particuliers.

À Madagascar, ils ont aussi appris une nouvelle culture, une nouvelle manière de vivre et de manger. Des échanges très enrichissants qui leur ont permis de s'ouvrir davantage au monde. Une chose est sûre : cette expérience restera gravée dans la mémoire de Margaux, qui souhaite aujourd'hui partager ces souvenirs avec les personnes qui leur ont donné la possibilité d'accomplir ce projet.

Ils étaient présents le 2 janvier, à l'Espace Vie Locale, pour présenter cette aventure aux Aignanais.

Retour en images

Le club Joie de vivre honore ses aînés

Fin 2019, le Club Joie de vivre a honoré cinq de ses membres : quatre nonagénaires, Germaine Couderc, Marceline Hornacek, Jeanine Lefeuvre et Georgette Praud et une octogénaire, Marie-Thérèse Ropert. Dédiée aux seniors, cette association organise des activités deux mercredis et deux jeudis après-midi par mois salle Madeline Huet ainsi que des sorties, des repas tout au long de l'année.

La 27ème édition du Salon d'art 2019

Avec plus de 1 500 visiteurs, la 27e édition du Salon d'art de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est tenue du 26 octobre au 10 novembre 2019. Les prix du jury ont été décernés à Thomas de la Pinta (peinture) et Loïc Chatellier (sculpture) tandis que les prix du public ont été attribués à Artyon (peinture) et Paskal Tirmant (sculpture).

Le Noël des aînés

Jeudi 12 décembre, la salle de l'Héronnière a pris des allures de fête de Noël, pour offrir une après-midi festive aux aînés de la commune. Au programme : musiques, chants, goûter de Noël et choix des prochains films pour le ciné-sénior.

La maison des jeunes fête Halloween

La nouvelle maison des jeunes a vécu ses premières vacances scolaires du 21 au 31 octobre. Pour l'occasion, Halloween était au centre des activités : décorations, fabrication de déguisements, escape games… Sans oublier la soirée d'Halloween et sa préparation !

La magie de Noël s'invite à Saint-Aignan de Grand Lieu

Samedi 14 décembre, le marché de noël a pris place à la salle polyvalente de la commune. Les enfants ont pu échanger un moment avec le Père Noël, préparer leurs propres décorations, se faire maquiller ou encore faire un tour sur le manège Kütçük Manej… Une douzaine d'exposants proposaient à la vente divers articles pour les cadeaux de fin d'année et les agents de la mairie tenaient le stand « Un Noël raisonné » pour présenter des alternatives d'éco-consommation pour les fêtes de fin d'année.

On apprend à fabriquer des produits ménagers à la maison !

Samedi 23 novembre, un atelier de confection de produits ménagers était proposé aux habitants. Ils ont appris à fabriquer 3 produits différents, réalisés à partir de matières 100 % naturels. Les 12 participants sont ainsi repartis avec des informations et savoir-faire sur le « zéro déchet », ainsi qu'avec leurs produits et recettes.

AGENDA

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Monsieur le Maire, vice président de Nantes Métropole et les élus du conseil municipal, vous invite à la cérémonie des vœux à la population.
Jeudi 16 janvier, 18H30
Salle de l'Héronnière

CONNAISSANCE DU MONDE

Ciné-conférence sur la Perse
Jeudi 16 janvier, 20h30
Ciné-conférence sur les Petites Antilles
Jeudi 6 février, 20h30
Ciné-conférence sur les îles françaises à pied
Jeudi 12 mars, 15h30 et 20h30
Ciné-conférence sur le Groenland
Jeudi 2 avril, 20h30
Ciné conférence sur 2050
Jeudi 7 mai, 20h30
Espace Vie Local
tarif: 5€ - 2,50€ (réduit)
Réservation: 02 40 26 44 44

NUIT DE LA LECTURE
La médiathèque reste ouverte plus tard pour découvrir de manière plus ludique et festive le livre et la lecture.
Vendredi 17 janvier, 20h
Médiathèque
Gratuit. Sur réservation
Réservation: 02 40 26 44 44

LES TOUTES PETITES OREILLES
Séance de lecture destinée aux petits (6 mois – 3 ans) animée par des professionnels.
Samedi 18 janvier, 9h45
Samedi 15 février, 9h45
Samedi 14 mars, 9h45
Samedi 11 avril, 9h45
Samedi 23 mai, 9h45
Médiathèque
Gratuit, réservation conseillée
Tél.: 02 40 26 44 55

CONCERT
Les amis de l'orgue
Duo de clarinette et d'orgue.
Dimanche 19 janvier, 16h
Église
Tarif: 8€

CONCERT D'ÉLÈVES
Par les élèves de l'école de musique
Mardi 28 janvier, 20h
Jeudi 26 mars, 20h
Espace Vie Locale
Gratuit

CONCERT COLOQUINTE
Le chœur coloquinte vous proposera un éventail de pièces chantées « A cappella ».
Église
Vendredi 7 février, 21 h

Retrouvez **l'agenda détaillé** sur saint-aignan-grandlieu.fr

CINÉMA SENIORS

« Les vieux fourneaux » de Christophe Duthuron
Dans la campagne tarnaise. Antoine, 70 ans, vient de perdre sa femme. Ses copains d'enfance, Mimile le flegmatique et Pierrot l'anarchiste survolté, se rendent aux obsèques. Lorsqu'Antoine découvre que sa femme l'a trompé il y a cinquante ans, il court régler son compte à l'impétrant. Ses amis engagent une folle poursuite pour le stopper.
Mardi 4 février, 14h30
Salle Paul Pouvreau
Réservation: à partir du lundi 13 janvier 2020 - 02 40 26 44 44
Tarif: 3€, (tarif réduit: 1€)

JEUX! VIENS FAIRE UN TOUR

Médiathèque
Mercredi 26 février, 15h/17h
Mercredi 22 avril, 15h/17h

THÉÂTRE
« Thermes à Champougné » par la compagnie Simul'acte.
Vendredis 13 et 20 mars, 20 h 30
Samedis 14 et 21 mars, 20 h 30
Dimanche 15 et 22 mars, 15h
Jeudi 19 mars, 20 h 30
Salle de l'Héronnière
Tarif : 7€, 4€ (pour les -12 ans, demandeurs d'emploi et étudiants)
Réservations : 02 40 31 02 28

SORTIE SENIORS
Voyage en Éléphant à Nantes « voyage, film, découverte des terrasses de l'atelier, branche prototype de l'Arbre aux Hérons »
Mardi 17 mars 2020
Tarif: 7€ (tarif réduit: 4€)

Comptage des oiseaux des jardins 2020

Bretagne vivante organise pour la 8e année en Loire-Atlantique l'opération « comptage des oiseaux des jardins » qui aura lieu les 25 et 26 janvier 2020.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante avec 2 objectifs : permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années.

Rens: www.bretagne-vivante.org

Don du sang

L'Association des donneurs de sang bénévoles de Bouguenais et des Communes environnantes organise régulièrement des collectes. Donner son sang est un acte solidaire qui permet de sauver des vies. Pour faire un don il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg. Pour le premier don, il faut penser à apporter sa carte d'identité.

Prochaine collecte: jeudi 6 février 2020 de 15h30 à 19h30, au Piano'cktail à Bouguenais.

Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont des déchets abandonnés par des particuliers ou des entreprises, dans des lieux où ils ne devraient pas être : en pleine nature, sur la voie publique... Ces dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. La municipalité informe qu'elle engagera des poursuites sans relâches contre ces actes.

ÉTAT *CIVIL*

NAISSANCES

Elina LEGELEUX
25/09/2019

Lina PARISOT
21/10/2019

Aaron CHEVRON
21/10/2019
Simon BRISEBOIS
25/10/2019

Liam LAÏDI
29/10/2019

Elinor CHARUEL
12/11/2019

Imanol GUIMBERTEAU POIRIET
23/11/2019

Matéo IZACARD
26/11/2019

Prune et Andréa LANDAIS
11/12/2019

Matthew MARTINEAU
21/12/2019

MARIAGES

PAINAUD Vincent et RAKOTOARISOA Andriamalala
28/12/2019

DÉCÈS

Colette FRÉRET née PÉTÉLAUD
28/10/2019
Bernard MAURIER
02/11/2019

Suzanne CHEVRAUD née GADAIS
13/12/2019

Laurence LE PLUART née NEUTENS
18/12/2019

Peu de délinquance à Saint-Aignan de Grand Lieu

Au 30 novembre 2019, les taux de délinquance restent faibles dans la commune. Nous recensons un total 151 cas, contre 138 en 2018 et 143 en 2017. Les escroqueries, infractions économiques et financières, ainsi que les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en baisse. Les atteintes aux biens privés restent faibles, les taux recensés sont similaires aux années précédentes, alors que l'atteinte aux biens publics et professionnels a été plus nombreuse cette année.

Élection municipale 2020

Les élections municipales se dérouleront en 2020. Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars et le second tour le dimanche 22 mars. Les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune pour un mandat de 6 ans. Les conseillers municipaux élisent ensuite en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Votre demande d'inscription doit être déposée au plus tard vendredi 7 février 2020 auprès de la mairie de votre commune de résidence (muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) ou bien en ligne sur le site **service-public.fr**

Tribune de l'opposition

L'opposition a permis un renouvellement démocratique. Elle a montré une autre façon de faire pour de mêmes projets. L'expression est restée libre même lorsque la méthode n'était pas la nôtre. Grâce à elle, la majorité a changé d'angle quelquefois. Cela montre une ouverture d'esprit effective.

UNE RUPTURE FACE À L'OPPOSITION ?

D'emblée, une majorité de mes points de vue, prises de paroles et votes ont montré que les valeurs portées par la majorité sont très proches des miennes. Ensuite, s'opposer pour s'opposer est inaudible. Enfin, les premiers propos, tracts de campagne de cet ancien groupe ne sont pas conformes aux valeurs qui permettent une campagne municipale saine. Dénoncer, calomnier et pointer du doigt une partie de la population Aignanaise est inadmissible, c'est contraire à l'invitation d'union pour St Aignan. Dès lors, je siège comme élu indépendant.

LA MAJORITÉ

Elle a toujours partagé le dialogue (réunions, commission et conseils municipaux informels). Tous les avis ont été pris en compte. La démarche menée est intéressante, perfectible aussi.

LA QUESTION AÉROPORTUAIRE

Majorité et minorités ont refusé conjointement les décisions de l'État des 17/01/18 (abandon transfert) et 28/10/19 (allongement piste). Je l'ai dit et écrit plusieurs fois. Des voisins métropolitains discrets... St Aignan reste seule à se battre pour ses populations.

À toutes et tous, une heureuse et belle année 2020, pleine de projets

Damien HUMEAU

SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU CONTINUE À VIVRE ...

L'année 2019 a été encore difficile pour les Aignanais. La dernière en date, l'annonce concernant l'aéroport avec le prolongement de la piste va de nouveau engendrer des complications sur notre quotidien.

Reconstruisons ensemble notre avenir !

Au cours du mandat qui s'achève, le groupe municipal d'opposition UN AUTRE REGARD a participé aux nombreux travaux des commissions municipales pour y apporter sa vision et réponde à vos préoccupations, malgré les difficultés rencontrées. Notamment les ordres du jour des conseils municipaux transmis seulement 5 jours avant chaque conseil.

C'est notre dernière tribune de ce mandat, nous entrons dans la période de préparation des municipales. Ces tribunes trimestrielles ont toujours été brèves et insuffisantes car limité à 200 mots environ soit 1300 caractères. Néanmoins, notre groupe a défendu ses valeurs pendant ces 5 dernières années. Nous avons approuvé les décisions allant dans le sens de l'intérêt général, mais peu écoutés, voire pas entendus.

En ce début d'année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020 ainsi qu'une bonne santé pour vous-même, vos familles et vos proches.

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » : Virginie MOUGEOT-JOUBERT, Antony BOUCARD, Elise GROS et Mickaël EVELINGER

Meilleurs voeux

2020

CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

Jeudi 16 janvier 2020 à 18h30

Salle de l'Héronnière

St-Aignan De Grand Lieu